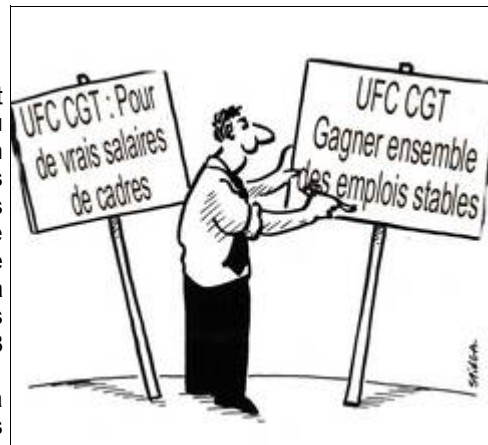


Les confédérations syndicales représentatives des salariés et du patronat se sont réunies mercredi 27 mai au siège du MEDEF. L'ordre du jour était de débattre et de fixer un calendrier de discussions et de négociations sur les lourdes questions sociales et économiques posées par la crise. Depuis plus de 8 mois que la France était entrée en récession, le patronat avait refusé de se mettre autour d'une table de négociation. La tenue de cette réunion est incontestablement à mettre à l'actif des puissantes mobilisations unitaires des salariés et du succès des initiatives à l'appel des 8 organisations syndicales nationales.

Après plusieurs tours de table et interruptions de séances de la part du patronat arc-bouté sur sa volonté d'éluder les questions au cœur de la crise et des luttes revendicatives : les politiques salariales, la répartition des richesses, les droits d'intervention des salariés sur les stratégies des entreprises, les rapports donneurs d'ordres sous-traitants... et devant le fort mécontentement des syndicats, le représentant du MEDEF a demandé une nouvelle interruption de séance, et a présenté un calendrier et des formes de discussions un peu moins floues, mais tout aussi insatisfaisantes sur le contenu.

L'ampleur et l'unité de la mobilisation des salariés a ébranlé le patronat. Mais en éludant la discussion sur les vraies revendications, il porte la responsabilité de la poursuite et de l'extension de la conflictualité. Pour obtenir des réponses authentiques, la mobilisation doit se poursuivre dans des formes qui assurent un rapport de forces durable. La journée nationale de manifestations du samedi 13 juin en est la prochaine étape interprofessionnelle. Cette mobilisation doit se traduire dans les entreprises par l'élaboration des cahiers revendicatifs et l'exigence d'ouverture de négociations avec les directions.



Branche Poste

Cadres = serfs ?

La direction de La Poste se « modernise ». Elle contribue à la « médiévalisation » de la société prônée par nos dirigeants.

Ainsi, non seulement les cadres devraient se réjouir d'avoir un emploi moins mal payé (encore que...) que celui des autres, mais ils devraient, au nom d'un renoncement très judéo-chrétien, accepter n'importe quoi.

Au courrier, les cadres sont contraints de remplacer les salariés absents, en particulier les jours de grève. Déjà qu'ils n'ont quasiment plus d'autonomie, que leur rôle se réduit à celui de courroie de transmission, là ils deviennent exécuteurs des basses œuvres et doivent dire « merci, mon bon seigneur ».

D'autres choix sont possibles, il est urgent de se battre, signez l'appel en ligne sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr>

Enseigne : l'encadrement trinque

Nos représentants aux rencontres de dialogue social organisées par La Poste pour la mise en place d'une filière contrôle permanent et risques en Directions d'Appui et de Soutien Territorial émettent un avis négatif sur ce dossier.

Ils résumant ainsi cette réorganisation : réduction des effectifs de groupe A, glissement de nombre de fonctions de 3.3 vers 3.2, élargissement du champ d'action et modification du sens de la mission actuelle, aucune garantie de maintien du niveau de l'emploi de départ ni sur les possibilités de promotion...

Autant de conséquences en totale contradiction avec la volonté annoncée d'une filière fondée sur les compétences et de mise en œuvre d'un niveau de professionnalisme élevé.

Branche Télécoms

SFR : l'appel du 18 juin !

Lors des récentes élections de l'UES Téléperformance, la CGT, avec ses 18,92%, est devenue la deuxième organisation après la CFTC. Notre marge de progression est encore grande, notamment dans les collèges maîtrise et cadres.

Être représentatif donne des responsabilités : travail de proximité, écoute, mobilisation, gagner sur nos revendications.

Seront-nous capables d'obtenir, à SFR le 18 juin prochain, des résultats aussi encourageants ?

C'est possible, à condition de s'y mettre tous, cadres et non cadres, postiers et télécommunicants de toutes entreprises, mobilisons nous avec nos camarades de SFR pour que le sentiment de sympathie envers la CGT éprouvé par bon nombre de nos collègues de SFR se transforme en voix.

Chers actionnaires

Accueillant les actionnaires de FT réunis en Assemblée Générale le 26 mai dernier, la CGT a dénoncé une politique qui aggrave la crise.

Avec des dividendes en hausse de 7,5%, soit une manne financière de 3,66 milliards d'euros (le montant de 200 000 SMIC annuels), les actionnaires sont bien servis.

Les salariés, eux, sont victimes du déficit de recrutement et de la précarité (22 000 emplois ont été supprimés en trois ans).

Les salaires sont en baisse en euros constants et leur part dans la Valeur Ajoutée a diminué de 13,55%.

Si une prime exceptionnelle a été attribuée, la participation et l'intéressement sont en baisse.

Continuons donc à exiger de l'argent pour l'emploi et les salaires en criant avec force : « la crise c'est eux, la solution c'est nous ».

Échos

Travail du dimanche, signez la pétition

Le Ministre du Travail remet sur le devant de la scène le travail du dimanche.

Depuis plusieurs mois, les attaques pour faire du dimanche un jour comme les autres sont incessantes. Nous en sommes à la septième mouture du projet de Loi depuis octobre 2008. C'est grâce à la pression syndicale, politique et associative que les précédentes tentatives ont été remises en cause.

La CGT a pris la décision de faire de la bataille pour le respect du repos dominical, une campagne particulière au regard des enjeux que poserait la généralisation du travail les dimanches avec la mise à disposition d'une pétition « Le dimanche, c'est à nous ! », car le travail du dimanche généralisé est une atteinte aux libertés. <http://www.cgt.fr>

Emploi

Jeunes diplômés : travail et engagement

La CGT organise à son siège, porte de Montreuil, le mardi 9 juin un colloque-débat sur les jeunes diplômés avec la participation d'universitaires (enseignant/chercheur, sociologue, ...), de représentants syndicaux dont l'UNEF, Génération Précaire, etc.

Si en apparence les entreprises affichent un désintérêt pour le diplôme, au profit de « la motivation et l'expérience », c'est pour masquer leur vrai désintérêt qui porte sur la reconnaissance financière qu'il implique.

Sinon, pourquoi les entreprises emploient-elles autant de jeunes diplômés surqualifiés par rapport aux postes qu'ils occupent ?

La victoire contre le CPE, ainsi que les avancées, encore trop faibles, qui ont été obtenues pour une meilleure prise en charge des stages montrent qu'il est nécessaire de s'investir dans des mobilisations pour combattre la précarité et obtenir gain de cause.

Stop ou Encore ?

Le bilan de l'emploi sur le premier trimestre 2009 est catastrophique. 136 000 emplois ont disparu en trois mois, soit autant que dans toute l'année 2008 !

La réponse gouvernementale reste « travailler plus pour gagner plus », qui a entraîné la défiscalisation des heures supplémentaires, mais même cela, ça ne marche plus !

Le nombre d'heures supplémentaires (exclusivement à la main du patron !) a baissé de 11% dans ce premier trimestre par rapport au trimestre précédent, et il y a moins de 40% des entreprises à y faire recours (42% fin 2008).

Alors, Stop ou Encore ? On continue cette politique désastreuse pour l'emploi, ou bien on change ?

Pour la CGT, la réponse ne fait aucun doute !

International

Européennes

Le Parlement Européen est élu au suffrage universel direct par les électeurs des 27 pays de l'Union.

70% de la production législative en France découle des textes européens.

Le Parlement est une instance décisive. Il a, sous la pression des mobilisations syndicales d'Europe, porté un coup à la directive Bolkestein, à la dérégulation du travail dans les ports et à la remise en cause de la directive sur le temps de travail.

Nous voulons une Europe sociale, l'enjeu est donc d'élire le maximum d'élus soucieux des intérêts et des revendications des salariés.

La CGT appelle les salariés à voter pour des représentants à même de défendre les objectifs de progrès social au Parlement Européen.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr

Échos

Énergie bradée

Le rapport sur l'énergie de la Commission Champsaur, rendu au gouvernement, précise que le modèle français avec sa structure intégrée (opérateur unique, monopole et propriété publique) a fait ses preuves pour fournir une électricité sûre à des coûts compétitifs. CQFD !

Mais comme son rapport devait mettre en évidence « l'intérêt » d'une privatisation, il se plaint que les prix trop bas ne favorisent pas l'émergence de la concurrence, et propose donc que tous les opérateurs achètent du KWh nucléaire au même prix, et qu'ils puissent les revendre dans les mêmes conditions que le producteur ! Là, le consommateur est cocu, il finance en tant que citoyen les infrastructures, et va payer de plus en plus cher son électricité.

Salaires

Poursuivre les négociations salariales

Par un courrier de notre secrétaire générale, la CGT FAPT insiste auprès de Jean Paul Bailly pour la poursuite des négociations salariales. En effet, les propositions de La Poste ont reçu la désapprobation d'une très grande majorité des organisations syndicales.

Une seule les a acceptées et elle ne représente que 17% des postières et des postiers. Au regard de la loi de Août 2008, cet accord n'est pas recevable.

Le Président dit et écrit souvent son attachement à la qualité et à l'importance qu'il accorde à une politique de ressources humaines offensive pour les postiers.

Ses déclarations doivent se traduire concrètement dans l'écoute des représentants des salariés et dans la prise en compte de leur représentativité. Les négociations doivent se poursuivre

Chantage sur la part variable

Les entreprises prennent prétexte de la crise pour exiger des cadres qu'ils renoncent à une partie de leur salaire.

Le Medef se sent d'autant plus autorisé à exercer ce chantage que le Ministre du Travail, Brice Hortefeux, a jugé que d'éventuelles baisses de rémunération des salariés en temps de crise n'étaient « pas choquantes » si elles se décidaient au terme d'une négociation et si elles s'accompagnaient de « contreparties », au premier rang desquelles « la préservation de l'avenir de l'entreprise ».

La crise a bon dos, la crise profite encore... Et les penseurs du libéralisme qui ne l'ont pas vu venir, nous prédisent aujourd'hui que c'est une opportunité à saisir pour effectuer une sorte de révolution. Changer tout, pourvu qu'à la prochaine assemblée générale on puisse encore annoncer 10 à 15% de mieux... pour les actionnaires.

Égalité

La transsexualité exclue des maladies mentales

La CGT qui s'était associée à la journée mondiale de lutte contre les transphobies du 17 mai, se réjouit de la décision de la Ministre de la Santé, de retirer la transsexualité des affections psychiatriques. La France devrait ainsi devenir le premier pays à prendre cette décision.

La CGT sera attentive aux modalités du décret que doit prendre la Haute Autorité de Santé, d'autant plus que celle-ci vient de publier un projet de rapport sur la prise en charge du transsexualisme dont les conclusions sont très controversées.

Nous réitérons notre demande d'ouverture de négociation interprofessionnelle sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le cadre de l'agenda social 2009.